



## Stratégie de l'Ardenne Transfrontalière (SArT) Comité Stratégique

Note de cadrage  
27/03/2024 - Florenville

Suivant la volonté des partenaires de la Stratégie de l'Ardenne transfrontalière, la MOT a été chargée, courant 2023, de réaliser une évaluation de la démarche. Cette évaluation a permis de recueillir les témoignages des acteurs intervenants dans la Stratégie, d'en analyser le fonctionnement général et de faire émerger des recommandations pour rendre la SArT plus efficace.

Les résultats de cette évaluation ont été présentés au Comité Stratégique de la SArT le 9 novembre 2023 au « Lac des Vieilles Forges ». Le Comité Stratégique a pris acte des résultats et des recommandations.

Il est dès lors proposé d'avoir une « feuille de route générale » renouvelée pour la SArT, qui permettrait d'en fixer les orientations pour les années à venir, mais aussi d'améliorer la manière de fonctionner (révision du fonctionnement interne).

Ce document, sur lequel toutes les parties prenantes de la SArT se seraient mises d'accord, doit comporter des lignes directrices claires, fixer des objectifs, recadrer les besoins et établir un calendrier.

Il est donc nécessaire d'assurer le suivi de ces recommandations et de travailler des propositions pour le Comité Stratégique de ce 27 mars 2024. L'objectif étant de baliser les décisions à apporter à la SArT pour la rendre plus efficace et concrète.

La présente note pose des lignes directrices, afin d'aboutir à une nouvelle vision de la SArT partagée par tous.

### Fonctionnement du Comité Stratégique

Une des grandes recommandations de la MOT est de revoir le fonctionnement du Comité Stratégique, ou en-tout-cas, réaffirmer son **rôle d'acteur décisionnel central** de la SArT. Plusieurs rappels ou adaptations sont à mentionner :

- Respecter la composition initiale du Comité Stratégique avec une identification claire des institutions et leurs représentants disposant d'un mandat reconnu pour la **prise de décisions**. Ceci pour limiter le nombre de participants, fluidifier les échanges et faciliter la réelle prise de décision ;
- Développer une méthode de travail afin de préparer les Comités Stratégiques en amont de ceux-ci, notamment par le biais de **notes de cadrage** reprenant les décisions à prendre (1 vote par institution composant le Comité Stratégique). Ces notes de cadrage permettront aussi de faciliter la compréhension, par tous, des sujets abordés et de disposer d'un suivi précis et progressif des discussions et décisions du Comité Stratégique. Ce travail préalable doit impliquer les partenaires de la SArT sous la coordination de la Présidence ;

- Garder la **zone géographique initiale de la SAiT jugée** cohérente, tout en apportant une meilleure prise en considération des communes du sud de la province de Namur (connaissant les mêmes réalités socio-économiques). Cf. Annexe.

A ce titre, un document partagé a été mis à jour par l'Equipe technique, reprenant les acteurs au pouvoir décisionnel. Les techniciens sont intégrés via l'Equipe technique.

### **Proposition de décision :**

Le Comité Stratégique valide la nouvelle méthodologie, ainsi que la carte proposée. Concernant les institutions représentées, voici ce qui a été décidé.

Wallonie		France	
Wallonie	Mathias Pley	Etat	
Wallonie Bruxelles International	Alice Joseph	Région Grand Est	Franck Leroy Jean-Luc Warsmann
Province de Luxembourg	Coralie Bonnet	Département des Ardennes	Noël Bourgeois Brice Fauvarque
Province de Namur	Jean-Marc Van Espen	CA Ardenne Métropole	Boris Ravignon Patrick Fostier
Gouverneur de la province de Luxembourg	Olivier Schmitz	CC Ardenne Rives de Meuse	Bernard Dekens Bernard Deforge
Gouverneur de la province de Namur	Denis Mathen	CC Ardenne Thiérache	Miguel Leroy
IDELUX	Fabian Collard Alexandre Petit	CC Vallées et Plateau d'Ardenne	Régis Depaix
BEP	Renaud Degueldre Fabrizio Cipolat	CC Portes du Luxembourg	Frédéric Latour Marie-Antoinette Beauda

## **Implication des acteurs locaux**

L'implication directe des acteurs locaux dans la SAiT est une question qui revient régulièrement. Une solution proposée est d'organiser un **Comité Stratégique élargi**<sup>1</sup> chaque année afin de rassembler les pouvoirs locaux concernés par la zone géographique de la SAiT et les informer des projets établis ou en cours.

Par ailleurs, cette entrevue annuelle permettra de recueillir leurs constats, leurs réactions et leurs idées nouvelles. Il s'agit aussi d'une occasion de tester la pertinence des projets imaginés dans les Groupes de projets. Un Comité Stratégique élargi est un bon moyen pour échanger sur la SAiT.

<sup>1</sup> Cette mise en forme « élargie » est inscrite dans le paragraphe 5 de la Convention de la SAiT.

### **Proposition de décision :**

Il est décidé d'organiser un comité de pilotage élargi lors du dernier trimestre 2024 afin de convier les nouvelles autorités communales wallonnes concernées et d'autres acteurs locaux wallons. Du côté français, des structures françaises, telles que les 2 GEIE ardennais, Ardennes Développement, l'Agence d'Urbanisme, de Développement et de Prospective de la Région de Reims et les 3 Chambres consulaires pourraient être conviées.

## **Groupes de projets**

Les Groupes de projets permettent d'identifier les besoins et les projets transfrontaliers concrets à développer. Ces projets concrets sont, ces deux dernières années, concentrés principalement sur la programmation Interreg FWVI. Toutefois, il est nécessaire d'aller au-delà des projets financés et portés par Interreg. Il s'agit de réfléchir à des projets plus concrets directement soutenus par les acteurs locaux et les autorités publiques. Les opportunités de financements européens ne seront évidemment pas mises de côté.

### ***Structure des Groupes***

Une recommandation de la MOT stipule de resserrer les thématiques abordées et ainsi se concentrer uniquement sur les Groupes de projets qui répondent aux enjeux de la SAiT.

1. Les 4 Groupes de projets « **Enseignement supérieur et formation** », « **Développement économique** », « **Santé** » et « **Mobilité** » sont maintenus.
2. Le Groupe de projets « **Marketing territorial** » sera supprimé. Suppression, notamment parce qu'une autre structure y travaille (GEIE « Destination Ardenne »).
3. La suppression du Groupe de projets « **Environnement et Biodiversité** » a été discutée. La dimension environnementale revêt une importance particulière aujourd'hui dans tout projet développé. Elle peut dès lors être considérée à travers l'ensemble des réflexions des autres Groupes de projets.
4. Le Groupe de projets « **Gouvernance** » peut être supprimé. Un observatoire franco-belge tiendra ces missions.

### **Proposition de décision :**

Les 4 premiers Groupes de Projets sont maintenus et la fin des autres Groupes de projets sera notifiée par courrier au responsable du Groupe. Le courrier sera signé par la présidence pour le compte du Comité stratégique.

### ***Composition des Groupes***

La **composition** des différents Groupes de projets a été mise à jour par l'Equipe technique. Ce travail a permis à chacun d'identifier les acteurs manquants et pertinents à sensibiliser. La composition des Groupes de projets pourra évoluer en fonction des opportunités. Et aussi,

intégrer les pouvoirs locaux lorsque cela fait sens. Les participants aux Groupes de projets pourront également identifier, au vu de leurs connaissances et expertises, des acteurs manquants.

Par la suite, les « **feuilles de route** » existantes dans chacun des Groupes de projets devront être actualisées. Ces actualisations seront l'opportunité d'identifier des projets plus concrets et spécifiques (notamment au-delà d'Interreg), et de fixer un calendrier annuel (minimum 2/an) à l'aboutissement de ces projets, pour avoir des réunions de Groupes beaucoup plus régulièrement. Ces Groupes de projets, et leurs idées se doivent de véritablement intéresser les acteurs locaux, en étant une réponse concrète à une problématique rencontrée.

**Proposition de décision :**

Il est demandé à la Présidence et à l'Equipe Technique de relancer rapidement les Groupes de projets pour présenter des feuilles de route actualisées au Comité Stratégique élargi.

Par ailleurs, un **responsable** (rôle d'animateur) devrait être nommé pour chacun des Groupes de projets. L'objectif est de responsabiliser les acteurs impliqués dans ces Groupes, mais aussi que ces responsables puissent participer aux Comités Stratégiques afin de présenter l'avancée de leurs travaux et les problématiques à résoudre (ex. faire remonter des blocages institutionnels). Une animation par un duo franco-belge peut être envisagée.

Aussi, une présentation de l'évolution du Groupe de projets peut être portée lors d'un Comité Stratégique. Un événement annuel d'échange entre Groupes peut également être envisagé.

**Proposition de décision :**

Il est demandé aux institutions composant le Comité Stratégique d'identifier en leur sein des techniciens pouvant assurer le rôle d'animateur de Groupe de projets, notamment en fonction des compétences institutionnelles de la structure.

## Communication autour de la Stratégie

La SARt est avant tout une initiative au bénéfice de la population locale et des acteurs locaux repris dans la zone géographique concernée (sud des provinces de Luxembourg et Namur, nord du département des Ardennes). Toutefois, cette initiative et les projets qui en découlent sont très majoritairement méconnus de ces acteurs. La communication autour de la Stratégie est un réel enjeu.

Ainsi, une des grandes difficultés de la SARt est la compréhension générale de son fonctionnement et des opportunités qui en découlent. Un **matériel pédagogique** devrait être développé pour palier à ce problème (ex : fiche explicative ou flyer). Ce matériel doit avant tout être utile pour expliquer et aller interpellier les acteurs pertinents pour les projets de la SARt. Ce matériel ne doit pas simplement être envoyé aux acteurs locaux. Il en va de même sur la question d'une identité visuelle pour la SARt et la possibilité de participer à des événements territoriaux.

Dans ce sens, une première démarche, portant sur le logo et la charte graphique de la Stratégie a été réalisée. Des visuels pourront être déclinés par une école de graphisme et de

design de Reims. Un premier rendez-vous pourra être fixé fin mai 2024 avec l'école, pour une réalisation avec les élèves sur l'année 2024-2025.

**Proposition de décision :**

Il est demandé à l'Equipe Technique de présenter les résultats du travail sur l'identité visuelle au prochain Comité Stratégique.

## Présidence

---

Le mandat de Brice Fauvarque se clôture tel que défini dans la convention. Au vu du calendrier électoral en Belgique, une prolongation de la présidence de Brice Fauvarque avait été envisagée lors du dernier comité stratégique, mais aucune décision n'avait été prise.

**Proposition de décision :**

La Présidence sera discutée en séance.

## Conclusions

---

Le suivi et la mise en œuvre des recommandations retenues par le Comité Stratégique, ainsi que le travail de communication de la SArT, à l'extérieur et auprès des acteurs à qui elle s'adresse, seront portés par l'Equipe technique.

Le travail est vaste, de nombreuses démarches sont déjà en cours, marquant ainsi une forte volonté d'aboutir. Les décisions apportées permettront de continuer à faire avancer la Stratégie.

## Annexe : Carte de la zone de la SArT

